



A retourner au GILS, rue du Parc, 20/5 à 4432 ALLEUR
Par fax : 04/246.59.92 ou mail : info@cdr-gils.be

FORMATIONS 2022 - INSCRIPTIONS

Je soussigné(e)
Institution :
Adresse de facturation :
Tel :
Mail :
Souhaite m'inscrire à :

➤ **PLATEFORMES LOCALES**

- En ligne : Rencontre avec les Greffes du Tribunal du travail – le mardi 22 février 2022** de 13h à 14h00
Cette rencontre aura pour objectif de mettre en relation les médiateurs avec les greffes des trois divisions du Tribunal du travail afin de perfectionner les pratiques de chacun. Elle sera précédée d'une brève présentation de la réforme de la procédure RCD entrée en vigueur en janvier 2022 (par Pablo SALAZAR-juriste au GILS).
- En ligne : Présentation du service ReLOAD – le lundi 7 mars 2022** de 13h30 à 14h30
*Présentation de ReLOAD qui propose un soutien psychologique **gratuit** pour les indépendants ayant cessés leur activité ou ayant fait aveu de faillite. Il s'agit d'un outil de plus mis à disposition des médiateurs lorsqu'ils sont confrontés à un indépendant.*
- Rencontre avec le Tribunal du travail – Monsieur Maréchal et ses collaborateurs**
Date à préciser 2^e semestre 2022

➤ **FORMATIONS PAF 20 € (voir conditions)**

En ligne : via TEAMS ou ZOOM

En présentiel : Centre culturel d'Ans, Place des Anciens combattants à 4432 ALLEUR

- En ligne - Initiation à la procédure RCD – le mardi 19 avril de 13h à 16h00**
Par P. SALAZAR, juriste au GILS.
Cette formation a pour objectif de présenter la procédure et les missions du médiateur de dettes. Elle est destinée aux médiateurs souhaitant commencer la gestion de dossiers RCD.
- En présentiel - Le langage juridique clair pour travailleurs sociaux - le mardi 26 avril de 9h à 12h**
Par O. BEAUJEAN, juriste à l'ASBL Droits Quotidien.
Accompagnement au langage juridique clair pour rédiger clairement des contenus juridiques précis et rigoureux centrés sur les besoins des bénéficiaires. Ateliers basés sur les documents juridiques utilisés par les

participants.

Pour les travailleurs sociaux, l'atelier portera spécifiquement sur la convention et les courriers de réclamation.

- **En présentiel - Le langage juridique clair pour juristes - le mardi 3 mai de 13h30 à 16h30**
Par O. BEAUJEAN, juriste à l'ASBL Droits Quotidiens.
Pour les juristes, l'atelier abordera les difficultés de communication juridique au cours d'un dossier de médiation depuis le volet amiable jusqu'au RCD. Le support de formation est fourni aux participants.
- **En présentiel - Le crédit scoring et l'octroi de crédit – le mardi 17 mai de 13h à 16h00**
Par A. Qiu, modélisateur de risque de crédit auprès de BNB Paribas Fortis.
Présentation de l'envers du décor d'une demande de crédit. Pourquoi nous refuse-t-on un crédit, comment est calculé le taux, quels sont les critères pris en considération par le prêteur ?
- **En ligne - Dettes d'énergie, quelles solutions ? - le mardi 7 juin de 9h à 12h00 (nombre limité)**
Par Energie-Info-Wallonie.
Présentation d'une série de thème sur l'énergie : procédure de recouvrement, plainte auprès du médiateur énergie, fonctionnement d'un compteur à budget, litige locataire-bailleur...
- **En ligne - Marathon du droit – le mardi 14 juin de 9h30 à 12h30**
Par le CRENO, centre de référence de la Province du Hainaut.
Passage en revue des principales réformes juridiques liées à la médiation de dettes (aspects juridique et préventif).

EN PETIT GROUPE – Nombre de participants limité

LIEU : rue du Parc, n°20/5 à 4432 ALLEUR (locaux du GILS)

- **Le tarif des huissiers - les 21 et 28 avril 2022 (2 matinées !) de 8h30 à 12h30**
Par A. GALLOY, juriste au GILS
Initiation au tarif des actes des huissiers de justice et à la lecture de leurs actes et de leurs décomptes établis dans le cadre du recouvrement judiciaire (même formation que celle proposée en 2021).
- **La guidance budgétaire pas à pas -**
Sur 4 demi-journées - les mardis 10, 17, 24 et 31 mai 2022 de 8h30 à 12h
Par F. JAMAIGNE, C. HEUSCH et C. LAMBOTTE
La formation abordera les différents aspects du travail depuis la demande jusqu'à la clôture, la convention, la motivation, les postes du budget, les aides possibles, les outils, les collaborations.
- **Contrat de crédit : lecture des documents de crédit transmis, cas pratiques - Date à préciser 2ème semestre 2022**
Par A. GALLOY et C. DONY, juristes au GILS
La formation aura pour but de favoriser la compréhension des documents de crédit transmis par les prêteurs et d'analyser le décompte et l'octroi du crédit. Elle se basera sur des cas réels de contestation d'octroi de crédit constatés par les juristes du GILS.

Conditions générales d'inscription aux formations

Qui peut s'inscrire ?

Nos formations s'adressent au personnel des Services de médiation de dettes de la province de Liège.

Comment ?

Au moyen du présent document dûment signé par l'intéressé et son supérieur hiérarchique.

L'inscription sera confirmée par mail.

Quel coût ?

La participation aux plateformes locales et aux groupes de travail est gratuite.

Pour les formations, la participation aux frais s'élève à 20 € la demi-journée, elle est gratuite uniquement pour les médiateurs des CPAS membres du GILS.

Désistement

A noter que toute absence à une formation sera facturée à raison de 20 € à l'employeur que celui-ci soit membre ou non, sauf si celle-ci :

- est communiquée par écrit au GILS au plus tard 5 jours ouvrables avant la date de la séance ;
- est justifiée par un certificat médical transmis au GILS au plus tard 48h après l'absence.

Report ou annulation

Si une formation devait être annulée ou déplacée par le GILS, le paiement serait intégralement remboursé.

Sauf cas de force majeure, une indemnité de 10 € serait également due par le GILS à l'employeur si l'annulation ou le report n'a pas été communiqué au moins 48 heures avant la date de la formation.

Pour accord, le chef de service

Signature :

Signature :